



Spécial

INTERINSTITUTIONS
BRUXELLES

Restaurants, crèche et garderies post-scolaires

En cas de confirmation du mouvement de grève lancé par les organisations syndicales et professionnelles, les restaurants, crèches et garderies post-scolaires de la Commission ne pourront pas être ouverts les mardi 25 et mercredi 26 juin 1991.

Frans De Koster,
Directeur général
du personnel et de l'administration